

**PASSIFLORE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**PASSIFLORA INCARNATA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Passiflora incarnata ad praeparationes homoeopathicas
Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Passiflora**

DÉFINITION

Partie aérienne fraîche de *Passiflora incarnata* L.

CARACTÈRES

La passiflore peut contenir des fleurs et des fruits.

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Tige, de couleur vert à gris-vert ou brunâtre, ligneuse, creuse, striée longitudinalement, glabre ou très légèrement pubescente, d'un diamètre généralement inférieur à 8 mm; feuilles, vertes, alternes, finement dentées et pubescentes, profondément divisées en 3 lobes aigus, lobe central le plus important; nervure centrale saillante à la face inférieure; pétiole velu portant, au voisinage du limbe, 2 glandes nectarifères de couleur foncée; vrilles très nombreuses et prenant naissance à l'aisselle des feuilles, fines, lisses, rondes et terminées en tire-bouchons. Si présentes, fleurs régulières à 3 petits sépales verts et corolle de 5 pétales blancs allongés, accompagnés de plusieurs rangées d'appendices pétaloïdes filiformes violets et rouge foncé. Si présent, fruit, vert-jaune, ovale, contenant de nombreuses graines aplaties, jaune-brun, à surface ponctuée.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur de la feuille, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R* : épiderme formé de cellules à parois sinueuses, de nombreux stomates de type anomocytique (2.8.3), et de poils unisériés, de 1 à 3 cellules à parois minces, droits ou légèrement arqués, terminés en pointe parfois recourbée en crochet. Cellules de parenchyme contenant de nombreuses macles d'oxalate de calcium, isolées, ou alignées le long des nervures, accompagnant parfois l'épiderme.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 2 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Passiflora caerulea. La présence de feuilles à cinq lobes signale une falsification par *Passiflora caerulea* L.

Passiflora edulis. La présence de feuilles à trois lobes denticulés mesurant plus de 15 cm signale une falsification par *Passiflora edulis* L.

Passiflora quadrangularis. La présence de feuilles ovoïdes non lobées signale une falsification par *Passiflora quadrangularis* L.

SOUCHE

DEFINITION

Teinture mère de passiflore préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la partie aérienne fraîche de *Passiflora incarnata* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,14 pour cent *m/m* de flavonoïdes totaux, exprimé en vitexine (C₂₁H₂₀O₁₀ ; M_r 432,4).

CARACTÈRES

Aspect : liquide verdâtre.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 20 mg de *saponarine R*, 5 mg d'*orientine R*, 5 mg d'*isoorientine R* et 20 mg de *vitexine R* dans 100 mL de *méthanol R*. Prélevez 5,0 mL de cette solution et complétez à 20,0 mL avec du *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique anhydre R, eau R, méthyléthylcétone R, acétate d'éthyle R (10:10:30:50 V/V/V/V).

Dépôt : 40 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à l'air.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d' aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Vitexine : un bande jaune-vert -----	Une bande orangée (front du solvant) Une bande jaune-vert (vitexine)*
Orientine : une bande jaune-orangé	Une bande jaune-orangé (orientine)* Une bande jaune-vert (isovitexine)
Isoorientine : une bande jaune-orangé -----	Une bande jaune-orangé (isoorientine)
Saponarine : une bande jaune-vert	Une bande jaune-vert Plusieurs bandes jaune-vert
Solution témoin	Solution à examiner

* ces deux bandes peuvent être absentes.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent m/m.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution mère. Dans une fiole jaugée de 20,0 mL, introduisez une prise d'essai *m* exactement pesée voisine de 2,000 g de teinture mère, et complétez à 20,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 1,0 mL de solution mère. Ajoutez 10 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R*. Ajoutez 10 mL d'une solution à 25 g/L d'*acide borique R* et à 20 g/L d'*acide oxalique R* dans l'*acide formique anhydre R* et complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Liquide de compensation. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 1,0 mL de solution mère. Ajoutez 10 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R*. Ajoutez 10 mL d'*acide formique anhydre R* et complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Après 30 min, mesurez l'absorbance (2.2.25) de la solution à examiner à 401 nm, par comparaison au liquide de compensation.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Calculez la teneur pour cent m/m en flavonoïdes totaux, exprimés en vitexine, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 0,8}{m}$$

en prenant 628 comme valeur de l'absorbance spécifique de la vitexine.

A = absorbance de la solution à examiner à 401 nm,

m = masse de la prise d'essai, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Pharmacopée française 2024